Avant-propos

Le projet « Environnements pédagogiques novateurs » (ILE/*Innovative Learning Environments*) est une étude internationale menée par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI/*Centre for Educational Research and Innovation*) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette étude porte essentiellement sur des moyens novateurs d'organisation de l'apprentissage chez les jeunes, visant à avoir une incidence positive sur le programme actuel de réforme éducative, grâce à une conception, tournée vers l'avenir, de l'apprentissage et de l'innovation. L'étude ILE a vu le jour dans le cadre des travaux de l'OCDE/du CERI sur le projet « L'école de demain » (*Schooling for Tomorrow*), mais elle s'en est largement démarquée, en se concentrant sur l'apprentissage plutôt que sur la scolarité, et en abordant dans un premier temps le niveau micro des environnements pédagogiques, avant d'élargir ses perspectives à des implications plus systémiques (plutôt que l'inverse).

La phase d'exploration initiale, pour laquelle le Mexique a joué un rôle majeur, a donné lieu à la première publication de *Innovating to Learn, Learning to Innovate* (OCDE, 2008). Les trois axes qui se sont dégagés de l'étude ILE lorsqu'elle est devenue une étude internationale à part entière – « Recherche sur l'apprentissage », « Cas novateurs » et « Mise en œuvre et changement » – décrivent l'organisation du projet, mais représentent, également, bien plus que cela. Cette conception reflète l'idée que pour envisager un changement novateur dans l'organisation de l'apprentissage, il est crucial de commencer par comprendre le plus précisément possible le concept de l'apprentissage à proprement parler. Le premier axe de recherche a inspiré *Comment apprend-on ? La recherche au service de la pratique* (Dumont, Istance et Benavides (éd.), 2010). Le second grand axe ayant présidé à la conception du projet consistait en une immersion au sein des travaux menés par les praticiens du monde entier dans leurs propres environnements pédagogiques novateurs – « Cas novateurs » –, tels que décrits ci-après. Après avoir ainsi développé des cadres fondés sur des principes résultant des recherches entreprises et sur l'architecture organisationnelle des environnements pédagogiques, et identifié quantité d'innovations inspirantes en matière d'apprentissage, il a été possible d'établir des bases solides sur lesquelles s'appuyer pour envisager des stratégies de changement de portée plus générale. Les derniers travaux concernant le volet « Mise en œuvre et changement » sont toujours en cours.

Ce rapport est l'aboutissement du second axe, « Cas novateurs », de l'étude ILE. Cette partie de l'étude a débuté après le lancement des travaux de recherche sur l'apprentissage, mais bien avant leur finalisation, et n'a donc pas été conçue en pleine connaissance des résultats du volet « Recherche sur l'apprentissage ». Le projet devait, dès le commencement, susciter l'intérêt et la contribution des systèmes, des innovateurs et des décideurs. Des cas ont commencé à être compilés, suivant les modèles figurant en annexe B. Une sélection a été effectuée parmi ces derniers afin de fournir une série d'études de cas plus détaillées – formant « l'Inventaire » –, lesquelles différaient tant par leur nature que par les données analytiques tirées des informations d'auto-évaluation fournies dans les réponses initiales.

Cela a permis de constituer un ensemble important de cas d'environnements pédagogiques novateurs au niveau international. En tout, 125 cas en provenance de 29 systèmes et de 23 pays ont été retenus pour le projet « Univers ». Parmi ces cas, 40 ont été sélectionnés pour la recherche plus approfondie portant sur les études de cas de l'« Inventaire » et les expériences qui y sont rapportées, selon le libellé même des études de cas originales dans la mesure du possible, constituent le matériau de base du présent rapport. Cette étude s'est principalement déroulée en 2010-11 et les dernières études de cas se sont achevées en 2012. Une liste et une description sommaire de chacune des 40 études de cas sont exposées en annexe A ; le protocole utilisé pour la conduite de ces travaux de recherche figure en annexe B. Les solutions recherchées en termes d'apprentissage novateur, ainsi que le concept d'« environnement pédagogique » qui sous-tend cette présentation, sont évoqués au chapitre 1.

L'objectif général de ce rapport est de rendre compte de cet exceptionnel ensemble riche et exhaustif de données. Pour cela, nous avons choisi de reproduire de larges extraits édités de ces cas, afin d'éviter de perdre de vue des données précises par un exercice de synthèse. Un autre grand objectif de ce rapport est de travailler sur les dimensions et le concept « d'environnement pédagogique », afin de fournir les termes et les outils adaptés à ceux qui travaillent dans le domaine. Les enjeux spécifiques de ce rapport sont au nombre de quatre :

- Premièrement, concevoir et présenter le cadre établi tout au long du projet ILE, qui permet de comprendre les « environnements pédagogiques » d'une manière générale et les « environnements pédagogiques novateurs » de manière plus particulière. Ces derniers constituent la structure de base du rapport et sont repris dans le chapitre 8. Les cadres ont été élaborés de façon itérative, en se fondant sur les expériences tirées des études de cas, dans le but d'illustrer les différentes dimensions et de les affiner.
- Deuxièmement, fournir des données détaillées sur la façon dont les établissements scolaires et les environnements pédagogiques novateurs innovent, en insistant sur les pratiques novatrices utilisées dans les cas, notamment, mais sans s'y limiter, sur celles mises en œuvre dans les études de cas détaillées.
- Troisièmement, identifier les « principes pédagogiques » du projet ILE qui figurent au cœur de notre cadre définissant des environnements pédagogiques novateurs et solides, au sein des pratiques concrètes mises en œuvre dans des cas réels (chapitre 7). Les cas de notre étude s'adaptent parfaitement aux exigences des principes exposés dans ce rapport en tant que critère pour une « efficacité du XXIe siècle », et fournissent une base de données exhaustive permettant d'appliquer ces principes de différentes manières.
- Quatrièmement, le rapport établit une passerelle entre les deux premiers axes – « Recherche sur l'apprentissage » et « Cas novateurs » – d'une part, et le troisième – « Mise en œuvre et changement » – d'autre part, en présentant les leviers et aspects clés du changement, dès lors que l'attention ne se porte plus sur des exemples isolés, mais sur une innovation plus générale et durable (chapitre 8). Cette approche inclut l'examen des quatre « ressorts » de l'innovation identifiés dans de précédents travaux de l'OCDE/du CERI : le savoir et la R-D, la réorganisation modulaire, le travail en réseau et les progrès technologiques.

Ce rapport a été rédigé par David Istance du Secrétariat, en collaboration avec ses collègues Marco Kools et Mariana Martínez Salgado. Lynda Hawe, Jinyuan Ma, Janina Cuevas Zuninga, Elizabeth Del Bourgo et Isabelle Moulherat ont finalisé le texte avant sa publication, et Peter Vogelpoel s'est chargé de la mise en page. Ce rapport est publié sous la responsabilité du Secrétaire général.

Remerciements

Nombreux sont ceux qui ont participé à l'élaboration de ce rapport. Sans le travail minutieux effectué dans les différents systèmes qui ont présenté des cas novateurs, tout ceci n'aurait pas été possible. Nous remercions tout particulièrement les « Coordinateurs système » du projet ILE (« Environnements pédagogiques novateurs ») qui ont dirigé et coordonné les activités dans les différents pays et États, les chercheurs de chaque système qui nous ont fourni les études de cas, les personnes qui ont traduit ou édité les rapports avant leur présentation, ainsi que toutes les personnes qui travaillent « en coulisses ». Nous devons une reconnaissance toute particulière aux environnements pédagogiques novateurs eux-mêmes, qui ont mis leur travail à la disposition du public international, ainsi qu'à ceux qui ont pris la peine de présenter des cas qui n'ont finalement pas été retenus pour le pool d'innovations du projet ILE.

De nombreux événements ont contribué de façon majeure à l'axe « Cas novateurs » du projet ILE, qui a donné lieu à ce rapport : un grand merci à toutes les personnes impliquées pour leur généreuse hospitalité et leur travail organisationnel. En décembre 2010, l'Université des sciences de l'éducation d'Heidelberg, en Allemagne, a accueilli une réunion des coordinateurs et experts du projet ILE. Parmi ses organisateurs, nous remercions tout particulièrement Anne Sliwka et Britta Klopsch. Une conférence internationale sur les environnements pédagogiques novateurs s'est tenue à Banff, dans la province canadienne de l'Alberta, du 10 au 12 octobre 2011. Cet événement a été organisé en collaboration avec Alberta Education (ministère de l'Éducation de l'Alberta) et avec le Canadian Rockies Public Schools District qui a accueilli cette conférence. Parmi les nombreuses personnes qui ont contribué au succès de cet événement, nous remercions tout particulièrement Keray Henke, Don Napier, Marieke Dube et Kim Bater. Une autre conférence internationale portant sur le projet ILE a été organisée à Santiago du Chili, du 7 au 9 janvier 2013, en collaboration avec le ministère chilien de l'Éducation, conférence au cours de laquelle, entre autres, de précieux commentaires ont été finalement apportés sur l'avant-dernier projet de ce rapport. Là encore, nombreux sont ceux qui ont contribué au succès de l'organisation de cet événement, notamment Francisco Lagos Marín et Eliana Chamizo Álvarez, que nous remercions vivement.

Les fondations américaines Stupski Foundation et Nelly Mae Education Foundation nous ont apporté leur soutien à un moment crucial du projet et c'est pourquoi nous souhaitons adresser un merci tout particulier à Nelson Gonzalez, Troy Ruemping, Deeksha Prakash, Beth Muller et Eve Goldberg.

Des cadres et des travaux de synthèse plus anciens ont été débattus au sein du Comité directeur du CERI ; nous sommes reconnaissants aux membres du Comité pour leurs commentaires et leur soutien. De précieuses observations nous ont également été transmises au cours des séances consacrées au projet ILE, lors des dernières conférences annuelles de l'ICSEI (*International Congress of School Effectiveness and Improvement/ Congrès international pour l'efficacité et l'amélioration de l'école*).

De nombreux experts ont contribué et donné leur avis sur les projets de ce rapport à l'occasion de séminaires et de réunions, mais aussi par écrit. Nous remercions tout particulièrement : Inés Aguerrondo, Gesa van den Broek, Hanna Dumont, Lorna Earl, Jennifer Groff, Judy Halbert, Valerie Hannon, Aimee Hoeve, Linda Kaser, Tony Mackay, Erich Ramseier, Jan Robertson, Vanessa ShadoianGersing, Anne Sliwka, Louise Stoll, Satomi Tanaka, Stephanie Villalobos et Ilya Zitter.

Hellohikimori a travaillé sur les graphiques. La Direction des affaires publiques et de la communication (PAC/*Public Affairs and Communications Directorate*) de l'OCDE nous a prodigué des conseils éditoriaux. Nous remercions également nos collègues du Secrétariat de l'OCDE pour leur soutien et leur collaboration tout au long du travail de terrain et des étapes de rédaction ultérieures. Au sein du Secrétariat de l'OCDE, c'est Adriana Ortega qui a principalement assuré la liaison avec les experts et les systèmes participants lors des premières étapes de compilation des environnements pédagogiques novateurs, relayée par Mariana Martínez Salgado à partir de décembre 2009.

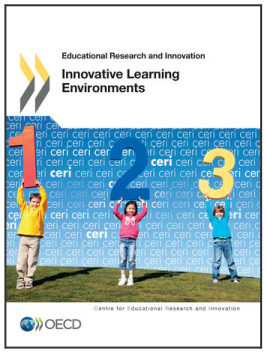

Extrait de :

Innovative Learning Environments

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/9789264203488-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Avant-propos », dans *Innovative Learning Environments*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264203587-1-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.